

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/09/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 02/10/2023
Et
Publication ou notification du :
02/10/2023

L'an 2023, le 29 Septembre à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 22/09/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 22/09/2023.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, VILLEY Séverine,
MM : BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE BLOIS Bruno, DELIGNY Frédéric, FOUCAULT Gilles, GARRIDO Francis

Excusés ayant donné procuration :

Mmes : ORLAND Martine à Mme MARTIN Muriel, QUERCY Christine à Mme COLLET Elisabeth,
M. AGOUTIN Cyril à Mme VILLEY Séverine

A été nommé(e) secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Mme BOUSSIER Marie-Anne

2023-28 – Révision des tarifs de location de la Salle Polyvalente à compter du 1er janvier 2024

Au vu de l'augmentation du coût de l'énergie et de l'inflation, il est proposé de revoir les tarifs du chauffage de la salle polyvalente et de l'augmenter de 25%.

Il n'y aura plus la possibilité le week-end de louer la salle pour une journée, c'est un tarif week-end soit du vendredi soir au lundi matin. La location à la demi-journée ou à la journée ne sera possible que pendant la semaine.

Monsieur le Maire propose d'appliquer les tarifs selon l'annexe ci-jointe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE à l'unanimité** d'adopter les nouveaux tarifs proposés en annexe et applicables au 1er janvier 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

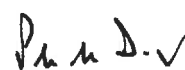
Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques



En mairie, le 29/09/2023



Le Maire,
Philippe de DREUZY



TARIFS LOCATION SALLE POISSONNIERE**à compter du 1er JANVIER 2024****PERSONNES OU ASSOCIATIONS EXTERIEURS**

	SALLE ENTIERE 180 personnes		1/2 SALLE 70/80 personnes	
	Location	Chauffage*	Location	Chauffage*
1/2 journée en semaine	183.00 €	39.00 €	113.00 €	19.00 €
1 jour en semaine	508.00 €	77.00 €	277.00 €	38.00 €
Week-end	689.00 €	155.00 €	343.00 €	77.00 €
ARRHES	80.00 €		40.00 €	
Caution	547.00 €		273.00 €	

HABITANTS

	SALLE ENTIERE 180 personnes		1/2 SALLE 70/80 personnes	
	Location	Chauffage*	Location	Chauffage*
1/2 journée en semaine	113.00 €	39.00 €	79.00 €	19.00 €
1 jour en semaine	276.00 €	77.00 €	161.00 €	38.00 €
Week-end	366.00 €	155.00 €	206.00 €	77.00 €
ARRHES	80.00 €		40.00 €	
Caution	274.00 €		137.00 €	

ASSOCIATIONS SENNELYCIENNES

	SALLE ENTIERE 180 personnes		1/2 SALLE 70/80 personnes	
	Location	Chauffage*	Location	Chauffage*
1/2 journée	63.00 €	39.00 €	36.00 €	19.00 €
1 journée	125.00 €	77.00 €	73.00 €	38.00 €
Forfait ménage	45,00€		25.00 €	

Les 2 premières journées de location par an pour les associations sont offertes par la Municipalité.
Les manifestations sont à confirmées 2 mois avant la date.

HORAIRES (à titre indicatif)	1/2 journée en semaine	5h00 de location selon disponibilité
	1 journée en semaine	de 9h à 9h le lendemain
	Week-end	du vendredi 18h au lundi 9h

* Forfait chauffage période du 1er octobre au 30 avril